



**RÉPONSES DES PARTIS POLITIQUES AUX QUESTIONS  
QUI LEUR ONT ÉTÉ SOUMISES PAR LE  
CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC  
DANS LE CADRE DE LA  
CAMPAGNE ÉLECTORALE PROVINCIALE DE 2007**

En début de campagne, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a adressé une série de questions aux trois partis politiques représentés à l'Assemblée nationale. Il sollicitait de leur part, avant le mardi 13 mars, 16 h, une réponse écrite n'excédant pas cinq pages.

Le CPQ s'est engagé à transmettre intégralement les réponses obtenues à ses membres. Dans les pages qui suivent, vous pourrez donc prendre connaissance du questionnaire ainsi que des réponses du PLQ et du PQ. L'ADQ, pour des motifs invoqués dans une lettre que nous joignons en annexe, a préféré ne pas répondre à notre questionnaire.

**Mars 2007**



**ÉLECTIONS PROVINCIALES 2007**  
**QUESTIONS SOUMISES AUX TROIS PARTIS POLITIQUES  
REPRÉSENTÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

**1. Fiscalité des entreprises et des particuliers**

- a) Votre parti s'engage-t-il formellement à ne pas augmenter, directement ou indirectement, le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises pendant toute la durée du prochain mandat?
- b) Votre parti peut-il s'engager à éliminer complètement la taxe sur le capital?
- c) Dans l'affirmative, à l'intérieur de quel horizon temporel entendez-vous le faire?
- d) Dans la négative, votre parti peut-il s'engager à éliminer au moins complètement la taxe sur le capital pour tous les nouveaux investissements?

**2. Éducation et main-d'œuvre**

- a) Quel est, spécifiquement, l'engagement de votre parti afin d'améliorer concrètement la formation professionnelle et, plus particulièrement, afin de mieux l'arrimer aux besoins du marché de l'emploi au Québec?
- b) Votre parti s'engage-t-il à mettre fin au gel des droits de scolarité afin de permettre aux universités qui le souhaitent de rehausser leur financement?
- c) Quelles mesures concrètes votre parti prévoit-il mettre en œuvre afin de favoriser la retraite progressive?

**3. Santé**

Tout en préservant le système de santé public et universel actuel, votre parti s'engage-t-il à permettre aux Québécois qui souhaitent y recourir, un accès plus large à l'assurance-santé privée, actuellement limitée à trois procédures (chirurgies des hanches, du genou et de la cataracte)?

**4. Finances publiques**

- a) Quel est l'engagement de votre parti au regard de la dette publique du Québec? La réduire en chiffres absolus? La réduire, relativement au PIB du Québec? La maintenir stable, relativement au PIB du Québec?
- b) Le plus récent budget du gouvernement du Québec prévoit un déficit budgétaire de près d'un milliard de dollars pour l'exercice 2008-2009. Dans ce contexte, votre parti s'engage-t-il à maintenir l'équilibre budgétaire, quitte à couper dans certaines dépenses publiques pour y arriver?

## Siège social

**Secrétariat général Montréal**  
7240, rue Waverly  
Montréal (Québec) H2R 2Y8  
T 514 288 4364 1 800 361 1047  
F 514 288 9455 mtl@plq.org

**Secrétariat général Québec**  
1535, ch. Sainte-Foy, suite 120  
Québec (Québec) G1S 2P1  
T 418 688 8910 1 800 463 4575  
F 418 688 1416 quebec@plq.org



**Parti  
Libéral  
du  
Québec**

Montréal, le mardi 13 mars 2007

Monsieur Michel Kelly-Gagnon  
Président  
Conseil du patronat du Québec  
1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 510  
Montréal (Québec) H3A 2R7

Monsieur,

La présente vise à donner suite à votre correspondance du 23 février dernier, dans laquelle vous portez à notre attention vos préoccupations à l'égard des finances publiques, de la fiscalité, de la santé, de l'éducation et de la main-d'œuvre.

D'emblée, j'aimerais souligner que l'une de nos grandes priorités pour le Québec au cours du prochain mandat sera de développer une économie créatrice de richesse pour tous dans une perspective de développement durable. À cet égard, nous visons, pour l'horizon 2007-2012, à tirer le meilleur profit de notre atout stratégique, l'énergie propre et renouvelable, à stimuler l'innovation, à favoriser l'investissement et à accroître la formation de la main-d'œuvre en vue de créer plus de richesse à partager. Nous voulons conquérir et développer de nouveaux marchés et rendre notre fiscalité toujours plus concurrentielle, avec l'objectif que notre croissance économique nous place dans le peloton de tête des provinces canadiennes.

Au Parti libéral du Québec, nous croyons que la création de richesse est essentielle au maintien de notre niveau de vie dans un contexte où la concurrence internationale est toujours plus vive et que le vieillissement de notre population se manifesterait, dès 2012, par une diminution du nombre de travailleurs.

Nous prenons **six engagements** à cet effet :

- S'enrichir en développant et en exportant notre énergie propre.
- Stimuler l'innovation sous toutes ses formes et dans toutes les régions afin que les investissements en recherche et développement atteignent 3 % du PIB d'ici 2010.
- Accélérer le plan d'élimination de la taxe sur le capital et doubler les incitatifs à l'investissement dans la modernisation et l'amélioration de la productivité des entreprises.
- Faire de la formation de la main-d'œuvre une partie intégrante de la réalité en entreprise et du développement économique des régions.
- Faire du développement des infrastructures un élément central de notre stratégie de création de richesse en ayant recours à la formule de partenariats public-privé lorsque ce sera à l'avantage des contribuables.

- Élargir et diversifier notre réseau de partenaires économiques en développant de nouveaux marchés au Canada et ailleurs dans le monde, sans négliger notre relation économique vitale avec les États-Unis.

Pour être en mesure de réaliser son programme économique, un gouvernement du Parti libéral du Québec s'engage à poursuivre la gestion responsable des fonds publics qui a permis de remettre le Québec sur la voie du progrès.

### **Finances publiques et fiscalité**

En premier lieu, permettez-moi ici de vous rappeler que depuis 2003, nous avons limité à 4,1 % la croissance annuelle moyenne des dépenses de l'État. Durant la même période, la croissance des dépenses fédérales atteignait 6,3 % alors que celle des autres provinces était de 6,4 % par année. Aujourd'hui, la part de l'État compte pour 18,1 % de notre produit intérieur brut (PIB), soit un des taux les plus faibles depuis trente-cinq ans. Tout en limitant la croissance des dépenses, nous avons réinvesti plus de 5,7 milliards de dollars en santé et plus de 2,2 milliards de dollars en éducation. Au total, c'est donc plus de 80 % des nouvelles dépenses gouvernementales qui ont été allouées à ces deux secteurs depuis 2003.

Notre gestion rigoureuse, c'est aussi la création du Fonds des générations dans lequel nous avons déposé plus de 500 millions de dollars pour réduire le poids de notre dette.

La gestion rigoureuse des fonds publics et de l'administration gouvernementale demeure au cœur de notre action. À cette fin, nous établissons cinq cibles de gestion pour notre deuxième mandat.

La réduction du poids de la dette représente l'une d'entre elles. Ainsi, nous prévoyons qu'entre 2007 et 2012, le Fonds des générations aura accumulé plus de 4 milliards de dollars. En 2025, il aura accumulé plus de 32 milliards de dollars et le poids de notre dette aura été réduit à 25 % de notre PIB.

De plus, tel qu'indiqué dans le dernier Discours sur le budget, nous entendons prendre les mesures appropriées pour maintenir l'équilibre budgétaire, comme nous l'avons fait au cours du premier mandat.

Comme autre importante cible de gestion pour le prochain mandat, nous entendons maintenir l'objectif de ramener les impôts des Québécois au niveau de la moyenne canadienne. Nous avons d'ailleurs fait plus de la moitié du chemin au cours de notre premier mandat.

Nous avons pu retourner 3,8 milliards de dollars aux citoyens tout en contrôlant les dépenses et en réinvestissant dans les priorités des Québécois. Nous avons instauré l'allocation du Soutien aux enfants, la Prime au travail et offert une déduction de 1 000 \$ pour tous les travailleurs, ce qui a permis de hausser le revenu disponible des Québécois. De plus, nous avons haussé de 7 % les seuils de revenus pour les deux tranches supérieures de la table d'imposition, ce qui représente un gain de 250 millions de dollars pour les contribuables.

En 2003, l'écart moyen du fardeau fiscal avec les autres provinces était de 2,2 milliards de dollars. En 2008, cet écart passera à 770 millions de dollars, une baisse de 65 %. Le contribuable québécois ne paie donc plus que 211 \$ d'impôt de plus en moyenne que les contribuables des autres provinces.

L'établissement d'une fiscalité concurrentielle constitue un élément déterminant pour faire face aux économies émergentes, réaliser des projets de croissance et attirer des investissements étrangers. Notre gouvernement a agi en ce sens en exemptant les trois quarts des PME de la taxe

sur le capital et en étendant le crédit de taxe sur le capital pour tout projet de modernisation et d'amélioration de la productivité.

Dans un deuxième mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec accélérera son plan d'élimination de la taxe sur le capital et doublera les incitatifs à l'investissement dans la modernisation et l'amélioration de la productivité des entreprises.

- Toutes les PME seront exemptées de la taxe sur le capital.
- Nous avons adopté un plan de réduction pour les grandes entreprises qui prévoit une réduction de la taxe sur le capital de 50 % d'ici 2009. Nous irons plus loin. Nous présenterons au cours de notre deuxième mandat un plan visant l'élimination complète de la taxe sur le capital. La priorité sera accordée aux entreprises manufacturières, plus fragiles à la concurrence des pays émergents.
- Lors du dernier budget de février 2007, nous avons haussé de 5 % à 10 % le crédit de taxe sur le capital pour les entreprises qui investissent dans la modernisation de leur équipement ou l'amélioration de leur productivité. Ainsi, les entreprises qui investissent au Québec sont d'ores et déjà exemptées de la taxe sur le capital.

## Éducation

Nous faisons de l'éducation l'une de nos priorités pour le prochain mandat. Alors que les cégeps et les universités ont été littéralement étranglés par les compressions budgétaires qui ont caractérisé le gouvernement péquiste, nous avons renversé la vapeur en finançant 100 % de la croissance des coûts de système depuis 2003 en plus d'amorcer un réinvestissement de 320 millions de dollars.

Dans un deuxième mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec fera de l'éducation supérieure une priorité collective. Ainsi, nous poursuivrons le dialogue avec les partenaires du milieu de l'éducation supérieure pour s'assurer que nos institutions puissent se comparer avantageusement aux meilleures du monde. Cet enjeu nécessitera la contribution de tous, c'est-à-dire des gouvernements, des entreprises et des étudiants.

- Nous poursuivrons le réinvestissement dans les universités et les cégeps avec l'objectif que nos institutions d'enseignement supérieur figurent dans le peloton de tête des collèges et des universités du Canada. À cette fin, un gouvernement du Parti libéral du Québec ajoutera jusqu'à un milliard de dollars dans ces réseaux d'ici 2012, et ce, en sus de l'augmentation des transferts fédéraux.
- Nous nous engageons à réinvestir les fonds provenant des transferts fédéraux pour l'enseignement postsecondaire directement dans les cégeps et les universités. À l'heure actuelle, les transferts fédéraux aux fins du financement de l'enseignement postsecondaire sont inférieurs à ce qu'ils étaient en 1994-1995. Cette situation devra être réglée à la satisfaction du Québec.
- Nous ajusterons les droits de scolarité universitaires en les haussant de 50 \$ chaque session (session de 15 crédits) durant la période 2007-2012. En vigueur depuis quatorze ans, le gel des droits de scolarité est devenu contreproductif. Il nuit au recrutement et à la rétention des meilleurs professeurs et chercheurs et handicape le développement concurrentiel des infrastructures de recherche. Cette situation ne sert ni les étudiants, ni les institutions, ni le Québec. Malgré cet ajustement modéré, les

droits de scolarité dans les universités québécoises, qui sont de 33 % inférieures à la moyenne canadienne (1 668 \$ par année au Québec comparativement à 5 046 \$ dans le reste du Canada) demeureront, et de loin, les moins chers du continent.

- Nous bonifierons le programme de prêts et bourses, déjà le plus généreux en Amérique du Nord, avec l'objectif qu'aucun étudiant ne doive interrompre ses études pour des raisons financières.

### **Formation de la main-d'œuvre**

Comme vous le savez, le Québec doit, pour maintenir sa compétitivité et poursuivre son développement économique, combler d'importants besoins en main-d'œuvre qualifiée. Ainsi, appuyé par les partenaires de l'éducation, le patronat et les syndicats, notre gouvernement s'est doté d'un Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique qui dispose d'une enveloppe de 26 millions de dollars sur 3 ans. Ce plan s'appuie sur la concertation régionale.

Dans une économie innovante, la formation continue de la main-d'œuvre est un élément incontournable de la réussite. Nous avons contribué à faire de cet enjeu une priorité des entreprises en instaurant de nouvelles passerelles entre les maisons d'enseignement et les entreprises, en développant les CCTT et en créant de nouveaux programmes de formation professionnelle et technique.

Dans un deuxième mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec proposera des mesures pour que la formation de la main-d'œuvre fasse partie intégrante de la réalité en entreprise et du développement économique des régions.

- **Économiser de l'impôt en formant les travailleurs.** Nous développerons des crédits d'impôt destinés à soutenir les entreprises qui feront de la formation sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de stages en milieu de travail, de mentorat ou d'alternance travail-études.
- **Transformer l'expérience en compétence.** Beaucoup de travailleurs acquièrent une expérience de travail de grande valeur. Nous permettrons que ces expériences soient reconnues comme des « compétences » pour que les travailleurs qui les détiennent puissent être admis dans des programmes de formation reconnus et poursuivre leur cheminement de carrière dans une entreprise innovante.
- **Offrir une formation pour chaque région.** Afin d'appuyer la diversification économique des régions et les aider à attirer des travailleurs, nous développerons avec les décideurs locaux des plans régionaux de formation professionnelle et technique à partir des besoins des entreprises. Ces plans devront accélérer l'intégration en emploi des personnes inactives.
- **Augmenter les ressources destinées à la formation.** Dans le cadre de la renégociation de l'entente Québec-Canada sur le développement du marché du travail, nous réclamerons qu'une partie des fonds de la caisse de l'assurance-emploi, dont les surplus sont importants, puissent servir à la formation de clientèles cibles comme les jeunes, les nouveaux arrivants et les bénéficiaires de l'aide sociale.

## Santé

En 2003, nous avons présenté le plan d'action le plus élaboré en matière de santé et de services sociaux jamais adopté par un parti politique au Québec. Nous avons commencé par réparer les erreurs du passé et nous avons développé les services dans tous les domaines de la santé et des services sociaux.

Ainsi, au cours de la période 2003-2008, 860 médecins de plus auront entrepris leur formation. Nous admettons annuellement douze fois plus de médecins étrangers que sous le PQ, ce qui nous a permis d'en former 245 de plus depuis notre arrivée au pouvoir. Nous avons ajouté 2 000 infirmières, et nous avons introduit la fonction d'infirmière praticienne spécialisée afin que l'expertise de tous soit mieux utilisée. Enfin, nous avons étendu la formation médicale en région en installant des facultés satellites de médecine à Trois-Rivières et à Saguenay.

Les actions déjà entreprises ont permis d'améliorer l'accès aux services de santé. Dans un deuxième mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec poursuivra dans cette voie en instaurant une nouvelle garantie d'accès de soins.

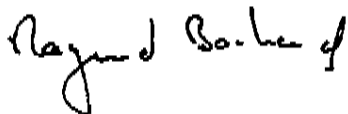
Au cours de notre premier mandat, nous avons orienté le réseau vers la garantie d'accès aux services. Pour ce faire, nous avons adopté, à l'automne 2006, une loi qui permet la création de cliniques privées affiliées au réseau public et met en œuvre la garantie d'accès pour les chirurgies de la hanche, du genou et de la cataracte. Cette garantie d'accès signifie que tout patient sera traité dans le réseau public dans un délai médicalement acceptable, sans quoi il sera traité aux frais de l'État dans une clinique privée. Il s'agira d'un précédent au Canada.

Au terme de notre deuxième mandat, l'ensemble des services chirurgicaux seront couverts par cette garantie d'accès, assurant ainsi à tous les Québécois d'être opérés dans un délai de six mois. Évidemment, les cas urgents seront toujours traités en priorité.

Je souligne au passage que le Parti libéral du Québec est le seul parti qui a prévu à son cadre financier les sommes nécessaires à l'embauche de médecins et d'infirmières. Les programmes du PQ et de l'ADQ ne font pas mention de la nécessité d'accroître les effectifs médicaux et ne prévoient pas le financement nécessaire pour l'embauche de médecins et d'infirmières.

L'embauche de médecins et d'infirmières est la condition nécessaire pour offrir plus de services, plus rapidement. Notre programme prévoit un coût annuel à terme de 700 millions de dollars pour l'ajout de 1 500 médecins et 2 000 infirmières. C'est notamment ce qui nous permettra d'étendre la garantie d'accès à l'ensemble des chirurgies au cours de notre deuxième mandat.

J'espère que ces informations sauront répondre à vos préoccupations et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Raymond Bachand  
Candidat du Parti libéral du Québec  
Outremont

## RÉPONSES DU PARTI QUÉBÉCOIS

### 1. Fiscalité des entreprises et des particuliers

- a. Oui. Le Parti Québécois souhaite réduire le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises. En effet, nous nous engageons à abolir la taxe sur le capital pour les entreprises à l'exception des institutions financières et à instaurer des incitatifs fiscaux pour les nouveaux investissements. Par ailleurs, nous comptons affecter les revenus découlant d'une forte croissance économique (supérieure à 2,5 % de croissance du PIB réel), une moitié allant à la réduction des impôts des particuliers, l'autre à la réduction de la dette.
- b. Oui. Le Parti Québécois s'engage à abolir la taxe sur le capital pour les entreprises non financières.
- c. Cet engagement sera réalisé dans les deux années suivant l'élection.

### 2. Éducation et main-d'œuvre

- a. Le Parti Québécois, dont l'éducation est la priorité, veut augmenter sensiblement la diplomation en formation professionnelle, notamment en s'adaptant aux réalités des régions. À cet effet, notre cadre financier prévoit un investissement annuel de 20 M\$ à terme. Parmi les pistes envisagées figure la possibilité de démarrer des cours en région même si le nombre d'étudiants habituellement requis n'est pas atteint. Nous voulons également accentuer la promotion et la valorisation de cette filière auprès des jeunes de moins de 20 ans.

Nous allons par ailleurs soutenir dans leurs démarches de formation et de requalification les travailleurs ayant perdu leur emploi dans les secteurs forestier et manufacturier. Nous entendons, enfin, mettre en œuvre une nouvelle politique pour favoriser la formation de la main-d'œuvre en situation d'emploi.

L'ensemble de ces mesures feront en sorte d'assurer la qualité et la disponibilité de la main-d'œuvre, qui constitue un facteur important dans la localisation des entreprises.

- b. Non. Le Parti Québécois s'engage à maintenir le gel des frais de scolarité afin de préserver l'accessibilité aux études et de limiter l'endettement étudiant. Nous considérons que le redressement du financement des universités passe par un effort collectif plutôt qu'une taxe supplémentaire sur la matière grise. Nous entendons ajouter 400 M\$ au financement de l'État pour les cégeps et les universités, en plus d'assumer les coûts de système.
- c. Au pouvoir, le gouvernement du Parti Québécois a développé un projet de retraite progressive à compter de 60 ans ou après 30 années de service. À deux reprises par la suite (notamment dans le budget 2007-2008 déposé en février dernier), le gouvernement Charest a annoncé qu'il allait de l'avant dans ce dossier. Cependant, à ce jour, aucun gouvernement n'a été en mesure d'obtenir l'amendement nécessaire à la *Loi de l'impôt sur le revenu* du fédéral qui ne permet pas qu'un employé travaille à temps partiel en cumulant le versement de sa rente de retraite et son revenu de travail tout en accumulant des années de service dans son régime de retraite. Voici un bel exemple où l'existence d'un seul palier de gouvernement simplifierait grandement l'action de l'État.

### 3. Santé

Nous ne croyons pas qu'une ouverture plus large à l'assurance privée duplicative puisse améliorer le système de santé et libérer des marges de manœuvre financière. Ouvrir davantage au privé ne règle pas la situation de la pénurie de main-d'œuvre qui existe dans le réseau de la santé et risque même de créer un transfert d'une partie de la main-d'œuvre vers le privé au détriment du secteur public.

Nous sommes toutefois d'avis qu'il faut améliorer notre système de santé. À ce titre, nous nous engageons à y injecter 1,2 G\$ en plus des coûts de système, notamment pour garantir à chaque Québécois l'accès à une intervention chirurgicale à l'intérieur de délais médicalement acceptables, pour mettre en place une politique des soins à domicile, pour porter à 300 le nombre de groupes de médecine de famille (GMF), pour accentuer les efforts de prévention de la maladie et des accidents et pour rendre les services sociaux plus efficaces.

### 4. Finances publiques

- a. Le Parti Québécois s'engage à maintenir le Fonds des générations. De plus, comme nous l'avons indiqué précédemment, nous nous engageons à affecter la moitié des revenus découlant d'une forte croissance économique (supérieure à 2,5 % de croissance du PIB réel) à la réduction de la dette.
- b. Oui. Le Parti Québécois dénonce la gestion irresponsable du gouvernement libéral qui, dans son budget préélectoral, a prévu un déficit de près de 1 G\$ en 2008-2009. Nous nous engageons à résorber cette impasse budgétaire. Nous allons aussi renforcer la *Loi sur l'équilibre budgétaire* et adopter les normes comptables généralement reconnues dans le secteur public tel que le recommande le Vérificateur général du Québec.

## RÉPONSE DE L'ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC

En campagne électorale, les partis sont souvent sollicités par des organismes et regroupements qui veulent connaître, par questionnaire le plus souvent, les positions des uns et des autres sur des sujets et des enjeux très précis.

L'Action démocratique du Québec ne fait pas exception à la règle et elle est, tout comme ses candidats, sollicitée régulièrement à cette fin.

Tout en reconnaissant l'importance de plusieurs des enjeux soulevés dans le cadre de ces démarches, l'Action démocratique du Québec considère néanmoins qu'une campagne électorale est une période unique et privilégiée pour établir un dialogue direct avec les citoyens électeurs, et c'est ce qu'elle entend privilégier.

Pour cette raison, l'ADQ a adopté comme politique, pour la durée de la présente campagne, de ne pas compléter les questionnaires qui lui sont transmis.

Cette décision s'appuie également sur le fait que l'ADQ fait déjà largement connaître ses positions, en annonçant et en expliquant quotidiennement ses idées, propositions et projets tout au long de la campagne. L'ADQ a aussi été le tout premier parti à avoir publié sa plate-forme électorale.

Cela dit, l'ADQ a un énorme respect pour le travail accompli par les organismes qui, comme le vôtre, améliorent l'exercice démocratique par leur apport. C'est pourquoi il importe que vous sachiez que vos préoccupations ne sont pas ignorées par l'ADQ, qui tient compte en tout temps de l'ensemble des réflexions qui peuvent enrichir sa démarche ainsi que le débat démocratique.

Notre décision à l'égard du questionnaire n'empêche en rien notre participation au débat que vous organisez ce vendredi.

Pour l'ADQ,

André Beaudet

Directeur des communications  
Campagne 2007